

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTE ANNUEL)

FINAMUR

Société anonyme au capital de 227 221 164 €.
Siège social : 12, place des États-Unis, CS 30002, 92548 Montrouge cedex.
340 446 707 R.C.S. Nanterre.

Comptes individuels au 31/12/2013

approuvés par l'assemblée générale ordinaire du 16 mai 2014

I.- Bilan au 31 décembre 2013 :

Montants présentés en milliers d'euros

Actif	2013	2012
Caisse, Banques Centrales, CCP	0	0
Effets publics et valeurs assimilées	0	0
Créances sur les Etablissements de Crédit	93 216	259 045
Opérations avec la clientèle	699	896
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0
Actions et Autres Titres à revenu variable	0	0
Participations et autres titres détenus à long terme	13	13
Part dans les entreprises liées	1	1
Crédit-Bail et Location avec option d'achat	5 659 498	5 928 590
Location simple	3 936	5 352
Immobilisations incorporelles	279	477
Immobilisations corporelles	0	0
Capital souscrit non versé	0	0
Actions propres	0	0
Autres actifs	105 594	97 704
Comptes de régularisation	19 513	24 573
Total de l'actif	5 882 749	6 316 651

Passif	2013	2012
Banques Centrales, CCP		
Dettes envers les Etablissements de Crédit	4 749 457	5 186 444
Opérations avec la clientèle	0	0
Dettes représentées par un titre	0	0
Autres Passifs	486 061	498 131
Comptes de régularisation	151 435	154 688
Provisions pour risques et charges	13 856	12 899
Dettes subordonnées	0	0
Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)	0	0
Capitaux Propres	481 941	464 489

Capital souscrit		227 221	227 221
Prime d'émission		71 372	71 372
Réserves		10 645	9 081
Report à nouveau		155 252	125 534
Résultat de l'exercice		17 451	31 281
Total du passif		5 882 749	6 316 651

Hors-bilan au 31 décembre 2013

En milliers d'euros	2013	2012
1 ° Engagements donnés	604 218	579 116
Engagements de financement	604 218	579 116
Engagements de garantie		0
Engagements sur titres		0
2° Engagements reçus	3 040 185	2 139 212
Engagements de financement	388 565	457 819
Engagements de garantie	2 651 620	1 681 393
Engagements sur titres	0	0

II.- Compte de résultat au 31 décembre 2013

en milliers d'euros	2013	2012
+ Intérêts et produits assimilés	2 621	13 087
- Intérêts et charges assimilés	-104 076	-132 608
+ Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées	1 170 679	1 248 666
- Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées	-1 007 878	-1 066 097
+ Produits sur opérations de location simple	3 393	2 039
- Charges sur opérations de location simple	-1 922	-893
+ Revenus des titres à revenu variable		
+ Commissions produits	0	0
- Commissions charges	-7 692	-7 730
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	0	0
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	0	0
+ Autres produits d'exploitation bancaire	13 813	14 967
- Autres charges d'exploitation bancaire	-1 132	-490
Produit net bancaire	67 806	70 940
- Charges générales d'exploitation	-34 101	-33 986
- Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	-229	-346
Résultat brut d'exploitation	33 476	36 608
+/- Coût du risque	-7 493	9 701
Résultat d'exploitation	25 983	46 310
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés		
Résultat courant avant impôt	25 983	46 310
+/- Résultat exceptionnel	0	0
- Impôt sur les bénéfices	-8 532	-15 028
+/- Dotation / reprises de FRBG et provisions réglementées	0	0

Résultat net

17 451

31 281

III.– Affectation du résultat

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat de l'exercice 2013 de 17 451 187,20 euros de la manière suivante :

Nous vous proposons d'affecter le résultat de la manière suivante :

Résultat affecté à la réserve légale	872 559,36 €
Solde au report à nouveau	16 578 627,84 €
Total affecté	17 451 187,20 €

Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été distribué de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.
(...)

IV.– Annexes

Note 1 Cadre juridique et financier et faits caractéristiques de l'exercice

1.1.Cadre juridique et financier

FINAMUR est une société anonyme dont le cadre réglementaire est fixé par le Code du commerce. Elle est soumise au droit commun en matière fiscale. En tant que Société Financière, spécialisée dans le crédit - bail immobilier, FINAMUR relève des dispositions de la loi bancaire du 24 janvier 1984, relative au contrôle et à l'activité des établissements de crédit.

Les comptes sont présentés selon les instructions du Comité de la Réglementation Bancaire et selon la forme retenue par CRÉDIT AGRICOLE S.A.

La société FINAMUR S.A. est détenue à 99,99 % par la société CA Leasing & Factoring et participe au périmètre de consolidation de Crédit Agricole SA. La société est intégrée fiscalement au Crédit Agricole, depuis le 1er janvier 2009. L'impôt sur les sociétés au titre de l'année 2013 s'élève à 8 532 K€.

1.2 Evénements significatifs relatifs à l'exercice 2013

Aucun fait marquant sur 2013.

1.3.Evénements postérieurs à l'exercice 2013

Depuis le 31 décembre 2013, aucun événement significatif susceptible de remettre en cause la sincérité des comptes de l'exercice 2013 n'est à signaler.

Note 2 Principes et méthodes comptables

Les états financiers de FINAMUR S.A. sont établis dans le respect des principes comptables applicables aux établissements bancaires et conformément aux règles définies par Crédit Agricole SA.

La présentation des états financiers de FINAMUR S.A. est conforme aux dispositions du règlement 91-01 du Comité de la Réglementation Bancaire (CRB), modifié par le règlement 2000-03 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC), relatif à l'établissement et à la publication des comptes individuels annuels des entreprises relevant du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière (CRBF) lui-même modifié par les règlements CRC 2004-16, 2005-04 et 2007-05.

2.1 Opérations de Crédit-Bail

Les postes « Crédit-bail et location avec option d'achat » et « Location simple » recensent les rubriques suivantes :

- immobilisations louées et non louées nettes d'amortissements comptables,
- provision article 64 et article 57,
- dépréciation des actifs immobilisés,
- immobilisations en cours de construction,
- avances etacomptes versés aux fournisseurs,
- créances douteuses nettes de provisions,
- indemnités de résiliation nettes de provisions,
- créances rattachées,
- produits à recevoir.

Par ailleurs, les dispositions en matière d'opérations consortiales sont respectées. La société, qu'elle ait la position de chef de file ou de participant, enregistre la quote-part de financement qu'elle a réalisé et, au hors-bilan, sa quote-part de risque.

Le crédit-bail et la location simple sont composés des mêmes natures de poste, des mêmes méthodes d'évaluation et de règles de provisionnement identiques.

2.2 Immobilisations

Valeur brute

La valeur brute des immobilisations est celle de leur coût d'acquisition, quelle que soit la date d'acquisition.

Amortissements

Les amortissements comptables des immeubles donnés en crédit-bail, sont calculés selon le mode linéaire. Ils sont en général calculés sur 20 ans. Les frais d'acquisition des immobilisations sont amortis dès la mise en loyer.

Traitemet comptable des ITNL

Les immobilisations temporairement non louées sont valorisées à la VNC de la date du passage en ITNL ou à la valeur vénale si cette dernière est inférieure à la VNC par le biais d'une provision.

Provision art. 57 et réserve latente

Afin de mieux apprécier la situation et les résultats de la société, les sociétés de crédit-bail sont autorisées à passer une provision article 57 lorsque l'amortissement financier est supérieur à l'amortissement comptable.

Cette provision est comptabilisée dans les comptes sociaux en diminution des postes d'actifs concernés.

L'excédent des amortissements comptables sur les amortissements financiers constitue la réserve latente qui n'apparaît pas en comptabilité sociale mais uniquement en comptabilité financière.

2.3 Créances Clients et comptes rattachés

Les créances sur les établissements de crédit, les entités du groupe Crédit Agricole et la clientèle sont régies par le règlement CRC 2002-03 du 12 décembre 2002, modifié par les règlements CRC 2005-03 et 2007-06, relatifs au traitement comptable du risque de crédit dans les entreprises relevant du CRBF.

Elles sont ventilées selon leur durée initiale ou la nature des concours :

- les créances à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- les comptes ordinaires, comptes et avances à terme pour les opérations internes au Crédit Agricole,
- les créances commerciales, autres concours et comptes ordinaires pour la clientèle.

Les créances sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

En application du règlement CRC 2009-03 les commissions reçues et les coûts marginaux de transaction supportés sont désormais étalés sur la durée de vie effective du crédit et sont donc intégrés à l'encours de crédit concerné.

La mise en place du règlement CRC n°2002-03 relatif au traitement comptable du risque de crédit a conduit FINAMUR S.A. à comptabiliser les créances présentant un risque d'impayé conformément aux règles suivantes :

Créances restructurées

Ce sont des créances détenues auprès de contreparties présentant des difficultés financières telles que l'établissement de crédit est amené à modifier les caractéristiques initiales (durée, taux, etc.) afin de permettre aux contreparties d'honorer le paiement des échéances.

Par conséquent, sont exclues des créances restructurées les créances dont les caractéristiques ont été renégociées commercialement avec des contreparties ne présentant pas des problèmes d'insolvabilité,

La réduction des flux futurs accordée à la contrepartie, ou le report de ces flux sur un horizon plus lointain lors de la restructuration, donne lieu à l'enregistrement d'une décote. Elle correspond au manque à gagner de flux de trésorerie futurs, actualisés au taux effectif d'origine. Elle est égale à l'écart constaté entre :

- la valeur nominale du prêt ;
- et la somme des flux de trésorerie futurs théoriques du prêt restructuré, actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine (défini à la date de l'engagement de financement).

La décote constatée lors d'une restructuration de créance est dotée en coût du risque. Son amortissement affecte ensuite la marge d'intérêt.

Les crédits restructurés sortent des créances douteuses. Ils font l'objet d'une notation conformément aux règles bâloises et sont dépréciés en fonction du risque de crédit estimé. Ils sont reclassés en créances douteuses dès le premier impayé.

Aucune créance restructurée n'a été identifiée sur l'entité Finamur au 31 décembre 2013. Dès lors, aucune décote n'a été comptabilisée sur l'exercice.

Créances douteuses

Ce sont les créances de toute nature, même assorties de garanties, présentant un risque de crédit avéré correspondant à l'une des situations suivantes :

- il existe un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins pour les entreprises du secteur privé, de plus de six mois pour les entreprises du secteur immobilier et de plus de neuf pour les administrations et les collectivités locales.

- la situation d'une contrepartie présente des caractéristiques telles qu'indépendamment de l'existence de tout impayé on peut conclure à l'existence d'un risque avéré, il en est ainsi notamment lorsque l'établissement a connaissance de la situation financière dégradée de sa contrepartie, se traduisant par un risque de non recouvrement (existence de procédures d'alerte, par exemple).

- il existe des procédures contentieuses (surendettement, redressement judiciaire, liquidation judiciaire) entre l'établissement et sa contrepartie.

Parmi les encours douteux, FINAMUR S.A. distingue les encours douteux compromis des encours douteux non compromis.

- Créances douteuses compromises : Ce sont les créances douteuses dont les perspectives de recouvrement sont fortement dégradées et pour lesquelles un passage en perte à terme est envisagé.

Les intérêts contractuels ne sont plus comptabilisés après le transfert en encours douteux compromis.

- Crédances douteuses non compromises : Les créances douteuses non compromises sont les créances douteuses qui ne répondent pas à la définition des créances douteuses compromises.

Dépréciations au titre du risque de crédit avéré

Dès lors qu'un encours est douteux, la perte probable est prise en compte par FINAMUR S.A. par voie de dépréciation figurant en déduction de l'actif du bilan.

Ces dépréciations correspondent à la différence entre la valeur comptable de la créance et les flux futurs estimés actualisés au taux du contrat, en prenant en considération la situation financière de la contrepartie, ses perspectives économiques ainsi que les garanties éventuelles sous déduction de leurs coûts de réalisation.

La dépréciation des impayés HT est calculée après imputation des avoirs (HT) et du solde du compte courant, et de la contre-garantie, le cas échéant. Le taux de dépréciation appliquée est fonction de la nature de l'impayé. Il est fixé selon des règles précises par la Direction des Risques et du Contrôle Permanent ainsi qu'avec le département contentieux. Il existe des revues de portefeuilles trimestrielles au cours desquelles le montant des provisions est présenté au comité des risques pour validation.

La dépréciation calculée sur une créance douteuse est enregistrée en coût du risque. Les dotations et reprises de dépréciation pour risque de non recouvrement sont inscrites en coût du risque, l'augmentation de la valeur comptable liée à la reprise de dépréciation étant inscrite dans la marge d'intérêt.

Le classement pour une contrepartie donnée des encours en cours déclassés entraîne par « contagion » un classement identique de la totalité de l'encours et des engagements relatifs à cette contrepartie, nonobstant l'existence de garantie ou caution.

Dépréciation pour risque de re-commercialisation

Une dépréciation pour risque de re-commercialisation est comptabilisée au titre des matériels loués par des clients faisant l'objet d'une provision pour dépréciation de créances.

Cette dépréciation est calculée par différence entre la VNC et la valeur vénale des biens.

2.4 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit, les entités du Crédit Agricole et la clientèle sont présentées dans les états financiers selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue ou à terme pour les établissements de crédit,
- comptes ordinaires, comptes et avances à terme pour les opérations internes au Crédit Agricole.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

2.5 Opérations de location simple

La valeur brute des immeubles correspond au prix de revient des immeubles hors frais d'acquisition. L'amortissement des constructions s'effectue selon le mode linéaire sur la durée normale d'utilisation du bien, déterminé selon les usages. En fin d'exercice, une dépréciation est constatée, le cas échéant, comme en matière d'immeubles non loués après résiliation de contrat.

2.6 Subventions

Les subventions reçues sont destinées à être rétrocédées au client. Elles sont comptabilisées dans le poste « autres passifs ».

2.7 Provisions

FINAMUR S.A. applique le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2000-06 sur les passifs concernant la comptabilisation et l'évaluation des provisions entrant dans le champ d'application de ce règlement.

Ces provisions comprennent notamment les provisions relatives aux engagements par signature, aux litiges et aux risques divers.

2.8 Engagements de retraite

La société n'emploie pas d'effectif.

2.9 Opérations sur les Instruments financiers à terme et conditionnels

Les opérations de couverture et de marché sur des instruments financiers à terme de taux, de change ou d'actions sont enregistrées conformément aux dispositions des règlements CRB 88 02 et 90-15 modifié et de l'instruction 94-04 de la Commission Bancaire.

Les engagements relatifs à ces opérations sont inscrits au hors-bilan pour la valeur nominale des contrats : ce montant représente le volume des opérations en cours.

Les résultats afférents à ces opérations sont enregistrés en fonction de la nature de l'instrument et de la stratégie suivie :

Opérations de couverture :

Les gains ou pertes réalisés sur opérations de couverture affectées sont rapportés au compte de résultat symétriquement à la comptabilisation des produits et charges de l'élément couvert et dans la même rubrique comptable.

Les charges et les produits relatifs aux instruments financiers à terme ayant pour objet la couverture et la gestion du risque de taux global de FINAMUR S.A. sont inscrits prorata temporis dans la rubrique : « Intérêts et produits (charges) assimilé(e)s – Produit (charge) net(te) sur opérations de macro-couverture ». Les gains et les pertes latents ne sont pas enregistrés.

2.10 Engagements hors-bilan

Le hors-bilan retrace notamment les engagements de financement pour la partie non utilisée et les engagements de garantie donnés et reçus.

2.11 Titres de participation

Les titres de participation se rapportent à des sociétés dont certaines font partie du groupe CA Leasing & Factoring et font l'objet d'une dépréciation lorsque la situation nette financière est inférieure au coût d'acquisition.

2.12 Refacturation de charges entre FINAMUR et CA LEASING & FACTORING

Dans le cadre de la convention d'échange de services signée entre FINAMUR et CREDIT AGRICOLE LEASING & FACTORING, les montants suivants ont été refacturés en 2013 :

Facturation de CAL&F à FINAMUR

Des frais du personnel pour 21,9 M€.

De la sous-traitance administrative pour 10,4 M€.

Note 3 Créances sur les établissements de crédit – Analyse par durée résiduelle

(en milliers d'Euros)	Durée résiduelle				Total en principale	Créances rattachées	Total 2013	Total 2012
	< 3 mois	>3 mois < 1 an	>1 an < 5 ans	> 5 ans				
Etablissements de crédit	26 394	0	0	0	26 394	0	26 394	20 814
Comptes et prêts :					0		0	0
- à vue					0		0	0
- à terme					0		0	0
Créances partenaires sur contrats en pools	26 394				26 394		26 394	20 814
Opérations internes	62 257	0	0	0	62 257	4 564	66 822	238 230
Comptes ordinaires :								
- à vue	62 257				62 257		62 257	45 154
- Prêt à terme					0	4 564	4 564	193 076
- Prêt à terme					0		0	0
Total des créances éts crédit	88 651	0	0	0	88 651	4 564	93 216	259 045

Note 4 Opérations avec la clientèle - analyse par durée résiduelle

(en milliers d'Euros)	Durée résiduelle				Total en principale	Créances rattachées	Total 2013	Total 2012
	< 3 mois	>3 mois < 1 an	>1 an < 5 ans	> 5 ans				
Opérations avec la clientèle	23	19	313	344	699	0	699	896
Créances	23	19	313	344	699	0	699	896

Note 5 Titres de participation et de filiales

Nom	Siège	Forme juridique	% de capital détenue	Valeur brute comptable des titres (K€)	Dépréciations	Valeur nette comptable des titres (K€)	Capital social	Montant capitaux propres (K€)
Pershing Lafayette	47 rue Monceau 75008 Paris	S.C.I	25,0%	11,6	0,0	11,6	45	46
Marne Brossalette	2-4 rue Pillet Will 75009 Paris	S.C.I.	50,0%	0,8	0,0	0,8	2	3 234
Oseo Garantie	27-31 Avenue du Général Leclerc 94710 Maisons-Alfort Cedex	S.A.	NS	0,8	0,0	0,8	595	N.C.
Auxifip	12, place des Etats-Unis 92548 Montrouge	S.A.	NS	0,1	0,0	0,1	81 912	44 375
Clim'Auto	12, place des Etats-Unis 92548 Montrouge	S.A.	NS	0,9	0,0	0,9	79	2 883
Total				14,2		14,2		

Note 6 Variation de l'actif immobilisé

6.1 Opérations de crédit-bail et assimilés

- Immobilisations louées en crédit-bail et assimilés (en milliers d'Euros) :

Rubriques	31/12/2012	Augmentation	Diminution	Transfert	31/12/2013
Valeur Brut Loué	9 953 589	488 173	-514 869	-81 268	9 845 625
Amortissement	-3 288 229	-452 564	314 675	49 272	-3 376 846
Provision art 57 & 64	-906 532	-174 181	115 161	0	-965 552
Provisions sur actifs	-13 063	27 838	-23 262	0	-8 486

Valeur nette	5 745 766	-110 734	-108 295	-31 997	5 494 740
--------------	-----------	----------	----------	---------	-----------

Dont 990 177 K€ apportés en garantie à Crédit Agricole, SA dans le cadre de la participation du Groupe Crédit Agricole aux refinancements accordés par la Société de Refinancement de l'Economie Française (SREF) et par la Banque Centrale Européenne. La société Finamur conserve l'intégralité des risques et avantages associés à ces créances.

Immobilisations en crédit bail et assimilés non louées après résiliation (en milliers d'Euros) :

Rubriques	31/12/2012	Augmentation	Diminution	Transfert	31/12/2013
Valeur Brut ITNL	84 112	0	-101 331	81 268	64 049
Amortissement	-53 421	-3 932	72 837	-49 272	-33 787
Provisions sur actifs	-2 120	2 759	-1 652	0	-1 013
Valeur nette	28 571	-1 173	-30 146	31 997	29 249

Créances douteuses et rattachées liées aux opérations de crédit-bail (en milliers d'Euros)

Rubriques	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Créances clients	83 928	0	83 928
Produits à recevoir sur loyers	15 025	0	15 025
Créances totales	98 953	0	98 953
Créances douteuses non compromises	13 314	5 340	7 974
Créances douteuses compromises	119 812	91 230	28 582
Créances douteuses totales	133 126	96 570	36 556

Encours de crédit brut ventilé par agents économiques et durées résiduelles

En application du CRC 2002-03 du 12 décembre 2002, nous vous présentons ci-dessous les encours de crédit brut ventilé (source financière) selon deux critères, le premier par agents économiques et le second par durées résiduelles.

Les encours douteux compromis correspondent aux encours contentieux qui regroupent les dossiers dont la déchéance du terme a été prononcée.

- par agents économiques (en milliers d'Euros) :

Stés non financières				5 170 045
Ets de crédit				144 983
Entrepreneurs individuels				70 257
Société assurances				0
Administrations de sécurité sociale				36 658
Administrations Privées				106 301
Administrations Centrales				2 702
Administrations Publiques				54 049
Total encours financier				5 584 993

- par durées résiduelles (en milliers d'Euros) :

	<= 3 mois	> 3 mois & <= 1 an	> 1 an & <= 5 ans	> 5 ans	Total
Encours financiers	25 300	58 991	618 685	4 882 018	5 584 993

6.2 Opérations de location simple

Variation des immobilisations louées en location simple (en milliers d'Euro) :

Rubriques	31/12/2012	Aug°	Dimi°	Transfert	31/12/2013
Valeur brute	16 148	0	-5 398	0	10 750
- Amortissements	-11 077	-284	4 528	0	-6 832
- Dépréciations sur actifs	0	0	0	0	0
Valeur nette	5 071	-284	-870	0	3 918

Créances clients liées aux opérations de location simple (en milliers d'Euros) :

Rubriques	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Créances clients	18	0	18
Produits à recevoir sur loyers	0		0
Créances totales	18	0	18
Créances douteuses non compromises	0	0	0
Créances douteuses compromises	0		0
Créances douteuses totales	0	0	0

6.3 Immobilisations corporelles et incorporelles

Immobilisations propres (en milliers d'Euros) :

Rubriques	31/12/2012	Augmentation	Diminution	31/12/2013
Immobilisations incorporelles	5 108	31	0	5 139
-Amortissement	-4 631	-229	0	-4 860
= Valeur nette	477	-198	0	279

Rubriques	31/12/2012	Augmentation	Diminution	31/12/2013
Immobilisations corporelles	619	0	0	619
-Amortissement	-619	0	0	-619
= Valeur nette	0	0	0	0

Note 7 Autres actifs et comptes de régularisation

7.1 Autres Actifs

Rubriques (en milliers d'euros)	Montant 31/12/2013	Montant 31/12/2012
Autres actifs		
Créances sur l'Etat : TVA	4 367	4 105
Créances sur l'Etat : acompte sur IS	7 179	0
Compte courant	6 984	5 289
Chèques notaires	63 723	36 065
Subventions à recevoir	4 347	3 956
Syndication en attente	17 094	33 477
Autres débiteurs divers	1 900	14 812
Total	105 594	97 704

7.2 Comptes de régularisation

Rubriques (en milliers d'euros)	Montant 31/12/2013	Montant 31/12/2012
Actifs		
Produits à recevoir sur instruments financiers	161	207
Comptes de décaissements	19 287	24 052
Autres comptes de décaissement	31	
Produits à recevoir	14	310
Charges constatées d'avance	21	4
Total	19 513	24 573

Note 8 Dettes envers les établissements de crédit - analyse par durée résiduelle

(en milliers d'euros)	Durée résiduelle				Total en principal	Dettes rattachées	Total 2013	Total 2012
	<3 mois	>3 mois <1 an	>1 an <5 ans	>5 ans				
Etablissements de crédit	1 991	0	0	0	1 991	0	1 991	11 562
Comptes et emprunts :								
- JJ								
- à terme	0				0		0	0
Partenaires à reverser	1 991				1991		1991	11 562
Opérations internes	301 169	789 225	2 246 263	1 369 627	4 706 283	41 183	4 747 466	5 174 882
Comptes ordinaires:								
- à vue	12 669				12 669		12 669	11 976
Comptes et emprunts:								
- JJ	18 800				18 800		18 800	22 800
- à terme	236 637	761 045	1 790 465	868 016	3 656 163	16 853	3 673 016	4 158 321
Emprunts / syndication								
- à terme	33 063	28 180	455 798	501 611	1 018 652	47	1 018 699	957 112
Appels en garantie					0	24 282	24 282	24 673
Total des dettes	303 159	789 225	2 246 263	1 369 627	4 708 274	41 183	4 749 457	5 186 444

Note 9 Comptes créditeurs de la clientèle

La société Finamur n'a pas de compte créditeur de la clientèle.

Note 10 Autres passifs et comptes de régularisation

10.1 Autres Passifs

Rubriques (en milliers d'euros)	Montant 31/12/2013	Montant 31/12/2012
Autres passifs		
Dettes sur l'Etat : TVA	40 897	36 910
Dettes sur l'Etat : IS	0	1 309
Dépôts et cautions reçus	690	685
Fournisseurs d'immobilisations en crédit-bail et assimilés	73 305	65 751
Avances preneur à reverser	265 582	259 738
Versements complémentaires	577	974
Subventions	60 066	73 057
Gages Espèces	683	7 388
Crédit-preneur	7 370	10 597
Autres crébiteurs divers	36 889	41 722
Total	486 061	498 131

10.2 Comptes de régularisation

Rubriques (En milliers d'euros)	Montant 31/12/2013	Montant 31/12/2012
Passifs		
Comptes d'encaissements	70 197	66 755
Produits de crédit-bail et assimilé constatés d'avance	55 388	55 412
Charges à payer sur instruments financiers	2 201	2 617
Charges à payer	23 591	29 856
Divers	57	48
Total	151 435	154 688

Note 11 Provisions

Rubriques (En milliers d'euros)	2012	Dotation	Reprise	Utilisation	2013
Risques généraux ctx (1)	8 836	2 105	-1 304		9 638

Risque opérationnel	3 864	738	-582		4 020
Risques fiscaux	0				0
Etalement de la plus-value de relocation	198		0		198
Provision charges sociales	0				0
Total	12 899	2 843	-1 886	0	13 856

(1) dont
- sur dossier Repol 4 300 K€,
- sur dossier Citron 1 049 K€

Note 12 Variation des capitaux propres

Capital souscrit

Le montant du capital souscrit 227 221 164 € se décompose en 12 623 398 titres d'une valeur nominale de 18 euros. Le capital ne comporte que des titres nominatifs, avec égalité du droit de vote par titre.

Il n'existe ni catégorie particulière, ni obligations convertibles ou titres similaires.

Le capital souscrit est entièrement libéré.

Au 31/12/2013, l'actionnariat se répartit ainsi :

	Nombre de titres	% du capital
Crédit Agricole Leasing & Factoring	12 623 388	99,99%
AUXIFIP	2	NS
Autres sociétés groupe CASA	2	NS
Personnes physiques et morales autres	6	NS
Total	12 623 398	100,00%

Le résultat par action au 31 décembre 2013 est de 1,38 € par action.

Variation des Capitaux propres

Rubriques (en milliers d'Euros)	Montant au 31/12/2012	Affectation du résultat de 2012	Affectation réserves	Dividendes	Résultat 2013	Montant au 31/12/2013
Capital	227 221					227 221
Réserves	8 170	1 564				9 734
Prime d'émission	553					553
Prime d'apport	4 192					4 192
Prime de fusion	66 626					66 626
Autres réserves	911					911
Sous total	307 674	1 564		0	0	309 238
Report à nouveau	125 534	29 718				155 252
Résultat de l'exercice	31 281	-31 281			17 451	17 451
Total	464 489	0	0	0	17 451	481 941

Proposition d'affectation du résultat(en milliers d'Euros)

Le Conseil d'administration propose l'affectation suivante du résultat :

Bénéfice de l'exercice	17 451	K€
Affectation à la réserve légale	872	K€
Au titre de dividendes	0	K€
Report à nouveau	16 579	K€
Total à l'affectation	17 451	K€
Total	0	K€

Note 13 Opérations effectuées avec les entreprises liées et les participations

(en milliers d'euros)	Solde au 31/12/2013 Opérations avec les entreprises liées et les participations	Solde au 31/12/2012 Opérations avec les entreprises liées et les participations
-----------------------	--	--

Créances	58 029	231 629
Sur les établissements de crédit et institutions financières	58 029	231 629
Sur la clientèle		
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Dettes	3 685 686	4 170 302
Sur les établissements de crédits et institutions financières	3 685 686	4 170 302
Sur la clientèle		
Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées		
Engagements donnés	1 753 281	2 187 232
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit	0	1 355
Engagements de financement en faveur de la clientèle		
Garanties données à des établissements de crédit		
Garanties données à la clientèle		
Titres acquis avec faculté d'achat ou de reprise		
Autres engagements donnés	1 753 281	2 185 877

Note 14 Hors bilan

(en milliers d'Euros)	Montant 31/12/2013	Montant 31/12/2012
Engagements donnés	-604 218	-579 116
Engagements de signature	-604 218	-579 116
Engagements de financement	-604 218	-579 116
Engagements reçus	2 032 606	2 139 212
Accord de refinancement	350 000	350 000
de CASA / Emprunt	0	0
des Caisses Régionales / contrats en syndication	38 565	107 819
Engagements de financement	388 565	457 819
Contregaranties sur contrats de crédit-bail	1 402 326	1 388 191
Contregaranties sur engagements de signature	241 716	293 202
Engagements de garantie	1 644 042	1 681 393
Autres engagements reçus	601	8 806
Contregaranties sur contrats de crédit-bail de collectivité publique	601	8 806
Engagements de garantie	601	8 806
Engagements reçus sur instruments financiers à terme	7 719	8 459
Opérations de Caps, Floors, taux emprunteur	7 719	8 459
Engagements sur instruments de taux d'intérêt	7 719	8 459
Engagements donnés sur instruments financiers à terme	763 104	915 437
Opérations de SWAP, taux emprunteur	755 385	906 977
Opérations de Caps, Floors, taux emprunteur	7 719	8 459
Engagements sur instruments de taux d'intérêt	763 104	915 437
Autres engagements donnés	990 177	1 270 441
SFEF	518 148	546 848
Engagements BCE	472 029	723 593
Valeurs données en garantie	990 177	1 270 441
Engagements donnés	1 149 063	1 606 762
Engagements reçus	2 040 926	2 156 477

Créances apportées en garantie dans le cadre de la SFEF.

Le groupe Crédit Agricole participe aux refinancements accordés par la Société de Refinancement de l'Economie Française (SFEF). Dans ce cadre Finamur filiale du Crédit Agricole apporte des créances en garantie à CASA, qui les apporte ensuite à la SFEF pour garantir les prêts que cette dernière octroie au groupe.

Au total, 518 148 K€ de créances ont été apportées en garantie à la SFEF par l'intermédiaire de CASA.

La société Finamur conserve l'intégralité des risques et avantages associés à ces créances.

Créances apportées en garantie dans le cadre des refinancements des établissements de crédit accordés par la Banque Centrale.

Le groupe Crédit Agricole est éligible aux refinancements accordés par la Banque Centrale dans le cadre de la procédure sécurisée et automatisée dénommée Traitement Informatisé des Créances Privées (TRICP)

Dans ce contexte, Finamur filiale du Crédit Agricole apporte des créances en garantie à CASA, qui les apporte ensuite à la Banque Centrale pour garantir les prêts que cette dernière octroie au groupe.

Au total, 472 029 K€ de créances ont été apportées en garantie par l'intermédiaire de CASA.

La société Finamur conserve l'intégralité des risques et avantages associés à ces créances.

Engagements sur instruments financiers à terme

Conformément à l'avis 2004-21 du 27 octobre 2004, les informations concernant les instruments financiers dérivés sont exposées ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Durée résiduelle			Notionnel	Réescompte	Valorisation à la juste valeur	Valorisation à la juste valeur pied de coupon
	< 1 an	>1 an < 5 ans	> 5 ans				
Swaps de taux Micro-couverture	1 023	10 400	25 286	36 709	-321		-5 016
Swaps de taux Macro-couverture	72 708	425 968	220 000	718 676	-1 692		-30 945
CAP (achat)	781	6 938		7 719			0
CAP (vente)	-781	-6 938		-7 719			-543
Total	73 731	436 368	245 286	755 385	-2 013	0	-36 504

Note 15 Produits nets d'intérêts et revenus assimilés

(en milliers d'Euros)	31/12/2013			31/12/2012		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Intérêts et Charges/						
Produits assimilés	1 176 693	1 113 875	62 817	1 263 792	1 199 598	64 194
* Opérations de trésorerie et interbancaire	2 621	104 076	-101 455	13 087	132 608	-119 521
* Opérations avec la clientèle						0
* Opérations de crédit-bail	1 170 679	1 007 878	162 801	1 248 666	1 066 097	182 569
* Opérations de location simple	3 393	1 922	1 471	2 039	893	1 146

Note 16 Produits / charges liés aux commissions

En application du règlement CRC 2009-03 les commissions reçues et les coûts marginaux de transaction supportés sont désormais étalés sur la durée de vie effective du crédit et sont donc intégrés à l'encours de crédit concerné.

Type de commissions (en milliers d'Euros)	Reçues		Versées	
	2013	2012	2013	2012
Sur opérations avec les établissements de crédit	0	0	7 654	7 666
Commissions de garantie			5 482	5 596
Commissions d'apport			2 172	2 070
Sur autres services d'exploitation bancaire	0	0	38	64
Total	0	0	7 692	7 730

Note 17 : Autres produits et charges d'exploitation bancaire

Rubriques (en milliers d'Euros)	Charges	Produits
Taxes sur ITNL	1 126	
Subventions virées au résultat		13 843
Divers	6	-30
Total	1 132	13 813

Note 18 Autres produits et charges ordinaires

En milliers d'euros	Montant 2013	Montant 2012
Autres produits d'exploitation	3 071	368
Autres produits d'exploitation	3 071	368
Impôts et taxes	-4 519	-3 033
Frais de personnel	0	0
Location	0	0
Commissions d'apport	0	0
Assurance	-10	0
Honoraires	-112	-144
Honoraires Commissaires aux comptes (1)	-216	-201
Refacturation groupe / Sous-traitance administrative	-32 302	-29 815
Divers autres charges d'exploitation	-14	-1 161
Autres charges d'exploitation	-37 172	-34 354
Solde produits/charges exploitation	-34 101	-33 986

(1) Ce montant intègre les honoraires des commissaires aux comptes pour 200 K€ liés à la certification des comptes. Ces montants se répartissent respectivement pour 106 K€ pour le Cabinet Ernst & Young et 94 K€ pour le Cabinet Mazars.

Note 19 Coût du risque

Rubriques (en milliers d'euros)	Dotations	Reprises	Net des dotations et reprises
Provision pour clients douteux et contentieux	9 482	5 205	4 276
Provision pour risques techniques CB/LS			0
Provision pour risques divers	2 105	1 380	726
Total I	11 587	6 585	5 002
Pertes sur créances couvertes par des provisions			1 679
Pertes sur créances non couvertes par des provisions			106
Récupérations sur créances amorties			-70
Recours sur garant			457
Frais contentieux			318
Total II			2 491
Solde en perte des corrections de valeurs sur créances			7 493

Note 20 Situation fiscale et latente conditionnelle

Intégration fiscale

La société Finamur SA., qui est détenue à 99,99 % par CA LEASING & FACTORING SA., est intégrée fiscalement chez la société Crédit Agricole S.A. depuis le 1er janvier 2009.

La répartition des impôts est faite selon le principe de la neutralité c'est-à-dire que chaque filiale intégrée comptabilise dans ses comptes la charge d'impôt calculée sur son propre résultat fiscal comme en l'absence d'intégration fiscale.

Charges d'impôts

(en milliers d'Euros)	2013	2012	Variation
Résultat fiscal	22 520	42 891	-20 371
Impôt sur les sociétés (33 1/3 %)	7 507	14 297	-6 790
Contribution sociale sur les bénéfices (3,3 %)	223	447	-224
Impôt exceptionnel (10,7 %) (1)	803	715	88
Impôt société	8 532	15 458	-6 926
Reprise provision pour IS	0	-430	430
Impôt sur les bénéfices	8 532	15 028	-6 496

(1) : la surtaxe d'IS était à 5% en 2012 - 715K€ = 14 297 * 5%

Dettes et créances d'impôts différés

(en milliers d'Euros)	Base	taux	Actif	Passif
Réserve latente	156 806	34,43%		-53 988
Charges à payer non déductibles	7 700	34,43%	2 651	
Indemnités de résiliation	323	34,43%	111	
Actualisation de créances	1 527	34,43%	526	
Dépréciations sur l'actif	13 545	34,43%	4 663	
Dépréciations pour risques opérationnels	4 218	34,43%	1 452	
Dépréciations pour autres risques	8 612	34,43%	2 965	
Dépréciations pour risque fiscal	1 105	34,43%	381	
Activation charges et produits directs IAS	6 419	34,43%	2 210	
Total	200 255		14 959	-53 988
ID 2012			15 734	-52 008
Variation id 2013/2012			-775	-1 980
Variation nette IDA 2013/2012				-2 755

Autres informations

Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

CREDIT AGRICOLE LEASING & FACTORING S.A.

12, place des Etats-Unis

92548 MONTROUGE CEDEX

CREDIT AGRICOLE S.A.

12, place des Etats-Unis

92548 MONTROUGE CEDEX

Ventilation de l'effectif moyen

La société n'emploie pas d'effectif propre.

Organes de direction, d'administration ou de surveillance, montant global pour chaque catégorie

Il n'a pas été alloué de rémunération au titre des fonctions de Président, ni de jetons de présence aux membres du conseil d'administration, au cours de l'exercice 2013.

Politique d'engagement

La politique d'engagements détermine les règles de sélection des contreparties fondées sur un système de notation, une politique de garantie et une méthodologie d'analyse du risque.

Note 21 Note sur la comptabilité financière

Méthode de comptabilité financière

Le résultat financier est calculé après amortissement financier, ce dernier étant égal à la part du loyer HT affectée à l'amortissement du montant initial financé, après rémunération à un taux de placement déterminé du capital restant dû.

Les loyers sont perçus d'avance et la méthode retenue pour calculer l'amortissement financier est celle dite à "intérêts perçus d'avance", le premier loyer incluant une part d'intérêts. La valeur résiduelle, si elle existe, est considérée comme un dernier loyer, intégralement affecté à l'amortissement du capital investi.

En comptabilité financière, les loyers sont enregistrés à leur date d'exigibilité avec prorata temporis.

Les encours financiers des dossiers à caractère douteux ou litigieux font l'objet d'un complément d'amortissement financier pour couvrir la perte probable évaluée en fonction de la valeur de revente du matériel.

Le résultat financier dégagé peut être supérieur au bénéfice social, ceci étant essentiellement dû à la différence entre les amortissements financiers et les amortissements fiscaux pratiqués.

Cet excédent permet de constituer une réserve non apparente qualifiée de "réserve latente", essentiellement constituée par la différence entre l'encours financier et la valeur nette comptable des mêmes biens donnés en location.

Variation de la réserve latente

Rubriques (en milliers d'Euros)	Montant 2013	Montant 2012	Variation
Valeur brute des immobilisations	9 768 677	9 835 469	-66 792

Subventions	-58 457	-70 624	12 167
Valeur nette financière (1)	5 502 393	5 670 108	-167 715
Valeur nette comptable	5 325 833	5 501 517	-175 684
Reserve latente brute	176 560	168 592	7 969
Provisions financières contentieuses	-29 225	-32 691	3 466
Provisions sociales contentieuses	9 471	15 154	-5 683
Reserve latente nette	156 806	151 055	5 751

(1) La valeur nette financière correspond au CRD corrigé du réescompte et de l'étalement des frais de dossier.

Méthode de comptabilité sociale

Les sociétés pratiquant des opérations de crédit-bail ou de location longue durée peuvent amortir les matériels qu'elles donnent en location, conformément aux dispositions légales et réglementaires, c'est-à-dire qu'elles peuvent pratiquer des amortissements comptables de type dégressif ou linéaire.

L'amortissement effectivement retenu est compris entre le minimum linéaire et le maximum dégressif fiscalement autorisé. Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles louées sont conformes à la réglementation en vigueur.

Passage du résultat social au résultat financier

(en milliers d'Euros)	31-déc-13		
	Résultat	Réserves	Total
Situation nette sociale	17 451	464 489	481 940
Retraitements			
Réserve latente nette de provisions financières contentieuses	5 751	151 055	156 806
Activation charges/produits directs IAS	2 676	-10 920	-8 244
Activation charges/produits directs social	-387	-6 032	-6 419
Actualisation	-1 527		-1 527
Impôts différés sur réserve latente	-1 980	-52 008	-53 988
ID : décalages temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal	-775	15 734	14 959
ID sur déficits à imputer			
Situation nette consolidée financière	21 209	562 318	583 527

V.- Attestation des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Finamur, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

La note 21 de l'annexe relative à la comptabilité financière présentant le résultat financier de l'exercice : ce résultat est déterminé en tenant compte de l'amortissement financier des capitaux engagés sur la durée des contrats de crédit-bail. Nous rappelons que ce résultat donne une meilleure image de la rentabilité financière de votre société que le résultat social qui prend en compte les amortissements industriels des matériels loués.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Estimations comptables :

Comme indiqué dans la partie 2.3 et les notes 6 et 19 de l'annexe, Finamur constitue des dépréciations pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons revu les processus mis en place par la direction pour identifier et évaluer les risques de non-recouvrement et leur couverture par des dépréciations individuelles. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris La Défense et Courbevoie, le 30 avril 2014
Les Commissaires aux Comptes :

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Valérie MEEUS

Hassan BAAJ

MAZARS

Anne VEAUTE

VI.—Rapport de gestion

Le rapport de gestion est mis à la disposition du public au siège social de la société.

1403145